



COMITE DEPARTEMENTAL DE CANOË KAYAK EN COTE D'OR

1 rue Etienne Baudinet 21000 DIJON Tel : 06.47.96.51.30 Fax : 03.80.45.32.83

Présidente : HEDIEUX Cathy
Tel : 06.82.38.75.98
E-Mail : cat.hedieux@wanadoo.fr

Agent de développement : GAMORY Romain
Tel : 06.47.96.51.30
E-Mail : cdck21@hotmail.fr

Comité Côte d'Or Canoë Kayak

Numéro SIRET : 424 149 656 000 29

Clubs de Côte d'Or

Dijon, le 24 septembre 2009,

Mesdames et Messieurs les Président(e)s de club de Côte d'Or,

Le Comité Départemental de Canoë-Kayak organise la formation de la Fédération Française de Canoë-Kayak appelée l'Initiateur en canoë-kayak.

Cette formation a pour finalité l'animation de séance d'initiation en eau calme, dans une zone abritée et délimitée, en proposant et en expliquant les différentes formes de pratiques ; l'aide à un moniteur afin d'assurer la sécurité en eau vive (classe II) ou en mer (force de vent de 3 Beaufort maximum) ; le respect et faire respecter les exigences de sécurité ; la participation à l'accueil de publics diversifiés.

Cette formation est accessible aux personnes âgées de 16 ans ou plus (obtention des 16 ans durant la saison 2009-2010) et titulaires d'une carte canoë plus 2010.

Le futur Initiateur en canoë-kayak devra suivre la formation entière, à savoir :

- 21 et 22 novembre 2009 : Pratique en Eau Calme et Vive à Dijon (Lac Kir) + Passage des pagaies couleurs niveau vert
- 27 et 28 février 2010 : Théorie et Pédagogie à Dijon (Comité Bourgogne)
- 14 mars 2010 : Sécurité à Arc sur Tille (Rallye de la Tille)
- 6, 7, 8 avril 2010 : Examen à Sault Brenaz (l'Isle de la Serre, bassin artificiel) + Passage des pagaies couleurs niveau vert

Le coût de cette formation est de 260,00 euros. Il comprend les livres de formation (Mémento, Initiation au canoë-kayak et le livret de formation), le kit des pagaies couleurs (passeport pagaie couleur et diplômes des deux pagaies vertes), l'encadrement pour les différentes journées de formation, le déplacement, l'hébergement et les repas pour le stage terminal à Sault Brenaz.

Pour toutes questions, merci de vous adresser à Monsieur Romain GAMORY, qui sera le coordinateur de cette formation : CDCK21, 1 rue Etienne Baudinet 21000 DIJON, cdck21@hotmail.fr, 06.47.96.51.30.



COMITE DEPARTEMENTAL DE CANOË KAYAK EN COTE D'OR

1 rue Etienne Baudinet 21000 DIJON Tel : 06.47.96.51.30 Fax : 03.80.45.32.83

Présidente : HEDIEUX Cathy
Tel : 06.82.38.75.98
E-Mail : cat.hedieux@wanadoo.fr

Agent de développement : GAMORY Romain
Tel : 06.47.96.51.30
E-Mail : cdck21@hotmail.fr

Afin de valider l'inscription des participants à cette formation, il est impératif de remplir la fiche d'inscription et la fiche sanitaire pour les mineurs jointes ainsi que de fournir les documents suivants :

- 2 photos d'identité (Format environ égal à 3,5cm x 5cm)
- L'attestation de l'UV1 (ci-jointe) complétée par un maître nageur.
- 1 enveloppe timbrée à 0.55 euros libellée à votre adresse (Format 11cm x 22cm).
- 1 enveloppe timbrée à 0.72 euros libellée à votre adresse (Format 11cm x 22cm).
- 1 chèque de 260 euros libellé à l'ordre du CDCK21.
- 1 photocopie de votre carte canoë plus 2010.

Votre inscription doit être obligatoirement validée avant le lundi 9 novembre 2009. Afin de valider cette inscription, merci de renvoyer le dossier complet au Comité Départemental de Canoë-Kayak de Côte d'Or.

Si parmi vos adhérents, une personne a besoin de suivre un recyclage de l'Initiateur en canoë-kayak, merci d'en faire part à notre agent de développement, Romain GAMORY.

Dans l'attente de vous revoir, veuillez recevoir, Mesdames et Messieurs, nos salutations sportives.

Pour le comité Côte d'Or de Canoë Kayak,
Présidente HEDIEUX Cathy.